



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE « VEILLE SOLIDARITE SUD AGGLO »
du vendredi 10 mai 2023
6, avenue Malherbe 38100 Grenoble**

L'assemblée générale, portant sur l'exercice 2022, s'est tenue en « présentiel » ce vendredi 10 mai 2023 au siège de l'association.

Au total 62 personnes présentes :

- 36 adhérents 2022 à jour de leur cotisation et 17 procurations,
- 6 personnes émargeant sur une liste 2023,
- 3 personnes parmi nos « accompagnés »

Les comptes et les éléments des rapports d'activités et financier ont été présentés et approuvés par les membres du Conseil d'administration lors de sa séance du mardi 25 avril 2023.

Le diaporama et ce CR d'assemblée générale sont disponibles sur notre site www.vssa.fr rubrique « l'association ».

Nous rappelons l'article 2 des statuts de l'association :

« L'association a pour objet, à l'exclusion de toute recherche et partage de bénéfice d'accompagner matériellement et moralement toute personne en situation de détresse, en dehors de toute considération politique, religieuse, philosophique, ethnique ou de nationalité » et en rappelant que nous agissons en complémentarité de ce qui existe déjà par d'autres associations et par les services publics et sociaux.

- L'assemblée générale a démarré par une intervention de M^o Cans, invitée par VSSA. Elle a présenté la situation des migrants par rapport à l'administration préfectorale, le rôle du tribunal administratif, et diverses questions du droit des étrangers. Elle a répondu ensuite aux questions des personnes présentes.
- Les différents rapports ont ensuite été développés.

1. Rapport moral et d'Activités présenté par Françoise Genoud (présidente).

La Présidente a exposé le fonctionnement des instances de VSSA : une réunion de bureau par mois, élargie aux membres de l'association qui le souhaitent. Par souci de discrétion, les CR sont envoyés seulement aux personnes présentes ou excusées. En fonction des urgences survenant entre deux réunions, les décisions sont prises par mail ou téléphone.

Les personnes accompagnées ou aidées sont essentiellement des migrants avec titre de séjour, ezn attente de statut, sans papiers.

Les personnes ou familles sont directement suivies par des membres du bureau., essentiellement par soutien financier et bons d'épicerie solidaire. Quelques familles aidées font partie des familles qui ont été logées dans des écoles et soutenus par des collectifs de parents.

VSSA collabore avec la paroisse St Thomas et le CCAS d'Eybens.

Au total, une trentaine de personnes, d'Europe de l'est et d'Afrique centrale, plus une famille française des Comores.

Pour quelques personnes, l'aide constitue en aide au logement : un petit appartement loué à St Martin d'Hères, un hébergement mis gracieusement à disposition par un membre de l'association, paiement d'un loyer à une personne. En outre, des aides ponctuelles sont apportées pour les factures de fluides.

VSSA accompagne les migrants dans leurs démarches administratives auprès de la Préfecture, la CAF, l'ANPE etc

Elle accorde une aide financière pour frais de timbres fiscaux, de renouvellement de passeport, de consultations d'avocats, déplacements à Paris pour OFPRA et CNDA .

Plusieurs personnes ont obtenu des titres ou ont pu déposer des demandes, parfois après de longues années. D'autres attendent toujours.

VSSA communique avec ses adhérents par le site Web, l'Info lettre, tous les deux mois, une diapo projetée dans les annonces paroissiales du dimanche.

Les rapports moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

2. Rapport financier et budget prévisionnel présenté par Gérard Berthaud, trésorier

L'association compte 117 adhérents à jour de leur cotisation

Les dépenses s'élèvent à 3137€ en frais divers (dont location, assurance, frais postaux...), à 27 442€ pour les aides, à 13 286€ pour les achats (bons Episol, produits pour les ventes), soit un total de 72 646€ en tenant compte du bénévolat valorisé à 28 700€

Les ressources de VSSA proviennent des cotisations et dons pour 31 203 €, des subventions pour 500€, de ventes de produits pour 14 051€, de bénévolat valorisé à 28 780€ , soit un total est de 74 535€.

Le solde est positif de 1 889€

Le budget prévisionnel conservera le même objectif, en recherchant l'augmentation du nombre d'adhérents.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. L'assemblée a voté le maintien de la cotisation à 10 euros pour 2024 (en demandant si possible de compléter par un don)

4. L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs :

Sophie BOULIER rejoint le CA ; Bernadette GUERIN ne se représente pas. Monsieur Claude GEY remplace Monsieur Philippe WURGEL.

Le conseil d'administration s'est réuni ensuite le même jour pour l'élection des membres du bureau. Voir en annexe la composition du CA et du bureau

L'assemblée générale s'est terminée par le traditionnel « verre de l'amitié » !!!

P. Soubrié , président

G. Berthaud, trésorier



ANNEXE : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU A LA DATE DU 10 mai 2023

Composition du Conseil d'administration

Bert Didier
Berthaud Gérard
Boulier Sophie
Dalfeur Lionel
Genoud Françoise
Kula Roger
Maurel Elisabeth
Moignet Philippe
Moudilou Armand* membre de droit
Soubrié Patrick
Vigny Bruno
Gey Claude : relation avec St Martin d'Hères
Soubrié Magali :Lien avec les écoles

Composition du Bureau après élection de ses membres

Président : Soubrié Patrick
Vice-présidente: Maurel Elisabeth
Secrétaire : Vigny Bruno
Trésorier : Berthaud Gérard